

OFII
OFFICE FRANÇAIS DE L'IMMIGRATION
ET DE L'INTÉGRATION

Le préfet, directeur général

Décision n° 2012-31 du 13 février 2012 avenant à la décision n° 2010-320 portant délégation de signature pour l'Office français de l'immigration et de l'intégration

NOR : IOCT1204514S

Le directeur général de l'Office français de l'immigration et de l'intégration,

Vu le code du travail et notamment ses articles L. 5222-2, L. 5223-1 à L. 5223-6 et L. 8253-1 et L. 8253-6;

Vu le décret 2009-331 du 25 mars 2009 substituant la dénomination « Office français de l'immigration et de l'intégration » à la dénomination « Agence nationale de l'accueil des étrangers et des migrations »;

Vu le décret du 4 septembre 2006 (*JO* du 5 septembre 2006) portant nomination du directeur général de l'Agence nationale de l'accueil des étrangers et des migrations;

Vu les décisions n° 2010-359 du 20 décembre 2010 et n° 2011-236 du 20 décembre 2011 relatives à l'organisation de l'Office français de l'immigration et de l'intégration;

Vu la décision n° 2010-321 du 27 octobre 2010 portant délégation de signature pour l'Office français de l'immigration et de l'intégration,

Décide:

Article 1^{er}

Délégation de signature est donnée, dans le cadre de ses attributions, à Mme Pierrette SAINT PE, assistante sociale à la délégation de l'OFII à Pau, à l'effet de signer, pour la direction de Bordeaux, tous les actes, décisions et correspondances relatifs à une demande d'aide au retour (dossier de demande, décision d'attribution des aides et bon de commande pour le vol), et ce, pour le département des Pyrénées Atlantiques.

Article 2

La décision n° 2010-321 du 27 octobre 2010 est abrogée.

Article 3

Le directeur territorial à Bordeaux, le directeur de la synthèse budgétaire, du contrôle de gestion et de l'administration générale et l'Agente comptable sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Fait le 13 février 2012.

*Le directeur général de l'Office français
de l'immigration et de l'intégration,*

J. GODFROID